



Master Arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041773

HAL Id: hceres-02041773

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041773>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Arts

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Arts* proposé par l'Université Rennes 2 est une formation pluridisciplinaire qui couvre une grande partie du champ de l'art jusque dans ses manifestations les plus contemporaines. Il intègre des enseignements théoriques, des ateliers de pratique artistique ainsi qu'un ensemble de projets et de stages.

La formation est déclinée en sept spécialités : *Arts plastiques*, *Arts et technologies numériques*, *Études cinématographiques*, *Études théâtrales : formes classiques et contemporaines*, *Musique et musicologie*, *Création et management multimédia* et *Histoire des arts*. La spécialité *Études cinématographiques* comporte deux parcours : *Histoire et esthétique du cinéma* et *Métiers de l'édition et de la valorisation numériques du cinéma* (NUMIC). La spécialité *Histoire des arts* propose quatre parcours : *Histoire et critique des arts*, *Métiers et arts de l'exposition*, *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* et *Gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques*. Toutes les spécialités sont à finalité recherche et professionnelle, à l'exception de la spécialité *Création et management multimédia* à finalité explicitement professionnelle.

Le cursus d'études est structuré en quatre semestres, chacun correspondant à 30 ECTS. La dimension pluridisciplinaire est assurée, en première année (M1), par le biais des unités d'enseignement Outils méthodologiques (UEM), Savoirs fondamentaux (UEF), Spécialisation recherche (UES) et Langue (UEL) et, en deuxième année (M2), par les séminaires thématiques pluridisciplinaires.

En 2014-2015, 679 étudiants (428 en M1 et 251 en M2) étaient inscrits dans la mention, toutes spécialités confondues.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Arts* est une formation spécialisée de haut niveau permettant aux diplômés d'exercer un métier dans le secteur de l'art et de la culture (web designer, concepteur artistique, chargé de production et/ou de diffusion dans le domaine du cinéma, métiers de la conservation et de la restauration du patrimoine, critique musical, journaliste culturel, etc.), de poursuivre une activité de recherche ou encore de se présenter aux concours de l'enseignement.

Les objectifs affichés sont explicités, chaque spécialité ayant su adapter les enseignements à sa spécificité et à ses objectifs propres, s'agissant notamment des ateliers de pratique artistique. Les spécialités revendiquent une articulation forte entre théorie et pratique, et cette orientation est bien lisible, à l'exception de la spécialité *Histoire des arts* dont la présentation trop succincte ne permet pas d'apprécier la part de pratique.

Les formations sont bien ancrées dans leur environnement et bénéficient d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs très riche et dynamique. Il faut souligner l'intérêt du parcours NUMIC de la spécialité *Études cinématographiques*, qui est une formation unique en France. L'adossement à la recherche est de grande qualité, il repose essentiellement sur deux entités de l'établissement très actives : *Arts : pratiques et poétiques* (équipe d'accueil - EA 3208) et *Histoire et critique des arts* (EA 1279).

La place de la professionnalisation est relativement probante, d'une part, du fait de l'articulation constante entre les enseignements théoriques et les expériences pratiques et, d'autre part, du fait des interventions de professionnels issus du monde culturel, notamment des artistes. Par ailleurs, globalement, les fiches RNCP de chacune des spécialités détaillent les compétences liées aux qualifications visées, permettant ainsi aux étudiants de se projeter concrètement dans leur avenir professionnel. Toutefois, pour les spécialités *Études théâtrales* (seule est citée l'intervention de professionnels sans davantage de précision) et *Musique et musicologie* (fiche RNCP peu travaillée), la dimension professionnalisante de la formation mériterait d'être davantage caractérisée. Par ailleurs, la place des stages dans les cursus d'études ou d'autres modalités de rencontre avec le monde professionnel devrait être développée.

La stratégie à l'international paraît fragile. Le dossier indique qu'il existe des partenariats avec des universités étrangères, sans davantage de précision. Aucune donnée chiffrée détaillée n'est communiquée concernant les mobilités entrantes et sortantes, à l'exception de la spécialité *Histoire des arts* qui affiche 35 mobilités sortantes pour le parcours *Histoire et critique des arts* (sans indication sur la période concernée). En outre, le manque d'enseignement en langue (très faible en M1 et inexistant en M2), relevé et regretté par plusieurs spécialités, freine la poursuite d'études à l'étranger et l'ouverture de la formation à l'international.

La composition de l'équipe pédagogique est conforme à l'objectif de pluridisciplinarité. Les enseignants ont des parcours professionnels de grande qualité. Leur implication dans la gouvernance du master et auprès des étudiants est un réel atout de la formation. En outre, le responsable de la mention est aussi le directeur de l'école doctorale (ED) *Arts, lettres et langues* de l'établissement, ce qui conforte les liens entre la formation et la recherche.

Au niveau de la mention, les effectifs sont élevés (679 inscrits pour l'année 2014-2015) et révèlent son attractivité (la moitié des inscrits en M1 ont effectué leurs études antérieures en dehors de l'Université Rennes 2). Ils comportent toutefois des écarts importants entre les spécialités : 150 étudiants pour la spécialité *Histoire des arts* (nombre d'étudiants le plus élevé) et seulement 11 pour la spécialité *Musique et musicologie*. La sélection entre la 1^{ère} année et la 2^{ème} année du cursus aboutit à des effectifs très distants : 428 inscrits en M1 et 251 en M2. Cette situation n'est pas commentée dans le dossier. Le taux de réussite au diplôme est relativement faible. Sauf pour deux spécialités où il est supérieur (*Histoire des arts* et *Arts et technologies numériques*), il est d'environ 50 %. Il convient de s'interroger précisément sur les raisons de cette évaporation, s'agissant d'une formation qui bénéficie d'un encadrement très favorable.

Des conseils de perfectionnement par spécialité ont été mis en place à compter de la rentrée 2015, soit après la remise du dossier de présentation de la formation. Même s'ils ne sont pas formalisés de manière stricte et homogène, ces conseils semblent répondre dans leur constitution (présence d'enseignants-chercheurs, de professionnels et de représentants des étudiants) et dans leur fonctionnement aux usages en vigueur. En revanche, il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la mention, ni de perspective d'en créer un. Ce choix n'est pas explicité dans le dossier. Dans l'objectif d'accroître la cohérence de l'offre globale de formation, le master *Arts* devrait examiner l'opportunité de créer un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin d'en affirmer l'exhaustivité dans le champ des arts.

Points forts :

- La diversité et la forte identité des spécialités proposées.
- Un adossement à la recherche très dynamique.
- Des équipes pédagogiques de grande qualité et très investies.
- Une réelle attractivité.

Points faibles :

- La faiblesse des effectifs dans certaines de ses spécialités (en particulier *Musique et musicologie*).
- Un taux d'évaporation élevé, dans beaucoup de spécialités, entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés.
- L'absence de modalité d'enseignement à distance ou en formation continue.
- Le manque d'enseignement en langue qui freine la poursuite d'études à l'étranger et l'ouverture de la formation à l'international.
- Une certaine disparité entre les spécialités qui peut donner l'impression d'un assemblage de disciplines éloignées.

Recommandations :

Riche de la diversité et de la forte identité de ses spécialités, adossé à un environnement de recherche très dynamique et s'appuyant sur des équipes pédagogiques de grande qualité et très investies, le master *Arts* jouit d'une reconnaissance nationale méritée et d'une réelle attractivité qui gagnerait cependant à s'exercer au-delà du territoire national. A cet effet, l'enseignement des langues et l'ouverture des formations à l'international mériteraient d'être intensifiés.

Sans édulcorer les spécificités et leur identité (et leurs débouchés dont certaines spécialités n'ont pas suffisamment analysé le potentiel), la mention devrait travailler à un pilotage commun à l'ensemble de la formation afin d'en conforter la cohérence.

Il est important de s'interroger sur le fort taux d'évaporation entre le M1 et le M2 et entre le nombre d'inscrits en M2 et le nombre de diplômés.

Il conviendrait de renforcer la dimension professionnelle de toutes les spécialités, par le développement des stages et/ou par une multiplication des échanges avec les acteurs professionnels concernés.

Si le dossier est dans l'ensemble assez bien renseigné, la disparité des informations communiquées pour chaque spécialité rend souvent difficile une évaluation d'ensemble de la mention. A titre d'exemple, le détail du contenu des maquettes pédagogique par spécialité n'est pas toujours apporté, le parcours *Gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques* est en retrait par rapport aux autres parcours de la spécialité *Histoire des arts* (défaut de renseignement, descriptif peu clair).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation, avec ses sept spécialités et ses six parcours (deux en <i>Études cinématographiques</i> et quatre en <i>Histoire des arts</i>) est globalement en adéquation avec les objectifs visés. Elle est cohérente et correspond à ce qui existe au niveau national.</p> <p>La construction de la mention traduit le souci de faire progresser les formations en fonction de l'évolution des formes artistiques elles-mêmes, en se dotant de spécialistes des nouveaux champs identifiés.</p> <p>La dimension pluridisciplinaire de ce master est assurée et assumée, même si l'inter- et la transdisciplinarité affichées ne sont pas pratiquées au même degré dans les formations des sept spécialités.</p> <p>La plupart des spécialités sont présentées avec clarté, mais pas toujours avec le même degré de précision.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master propose, dans le domaine des arts, une offre de formation sans concurrence dans la région Grand Ouest. Le parcours à finalité professionnelle NUMIC est unique en France.</p> <p>Adossé à deux équipes de recherche très actives et à plusieurs collections dans les Publications Universitaires de Rennes, ce master dispose d'un environnement recherche de très bonne qualité. Il en est de même du réseau des partenaires institutionnels et associatifs.</p> <p>Tant au niveau régional que national, la formation jouit dans le domaine des arts d'une belle et légitime reconnaissance.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique associée à ce master est diverse et de grande qualité. Elle compte une soixantaine d'enseignants-chercheurs et de PAST. Elle comprend 16 PR, 6 MCF HDR, 39 MCF, 2 PRAG, 6 PAST. A la lecture des contenus d'enseignement, les intervenants professionnels semblent être très présents, en particulier dans les formations à vocation professionnelle. Il est dommage que leur liste et leur nombre ne soient pas fournis.</p> <p>A l'exception de la spécialité professionnelle <i>Création et management multimédia</i>, toutes les spécialités de ce master sont dirigées par des professeurs ou des MCF HDR.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la mention sont élevés (679 inscrits pour l'année 2014-2015), avec toutefois des disparités importantes entre les spécialités. Le taux de réussite au diplôme est globalement relativement faible (50 % des inscrits en M2). Ces points ne sont pas commentés dans le dossier.</p> <p>Les chiffres de l'insertion professionnelle présentés par spécialité (résultant des enquêtes d'insertion réalisées par l'OPEIP) ne permettent pas d'avoir une analyse globale précise. Il en est de même pour la poursuite en doctorat.</p> <p>De manière générale, le dossier ne permet pas d'évaluer avec précision les résultats en matière de réussite, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. Ce manque de visibilité est un handicap, notamment pour le pilotage de la mention.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche représente un des points forts du master qui est adossé à deux équipes de recherche très dynamiques (EA 3208 <i>Arts : pratiques et poétiques</i> et EA 1279 <i>Histoire et critique des arts</i>). Les étudiants bénéficient de ce dynamisme non seulement à travers les cours des enseignants-chercheurs mais aussi à travers les nombreuses manifestations scientifiques mise en place auxquelles ils sont invités.</p> <p>Le fait que le responsable de la mention soit aussi le directeur de l'école doctorale <i>Arts, lettres et langues</i> contribue à renforcer les liens entre la formation et la recherche. Ces liens sont présentés de manière très convaincante dans le bilan d'autoévaluation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La plupart des spécialités articulent justement enseignements théoriques et expériences pratiques. En outre, l'intervention de professionnels issus du monde de l'art et de la culture dans les différentes formations en renforce la dimension professionnalisante.</p> <p>Le master a su tisser des partenariats avec de nombreuses structures culturelles sous des formes variées, permettant aux étudiants d'entrer en contact avec le monde professionnel et leur ouvrant des possibilités de stages. S'il faut saluer ces initiatives, s'agissant d'une formation en art (de et par la pratique), les liens avec les acteurs professionnels mériteraient d'être encore développés.</p>
Place des projets et stages	<p>S'ils sont obligatoires dans les spécialités et parcours à vocation professionnalisante, les stages restent seulement facultatifs ou « fortement conseillés » dans les spécialités à finalité recherche.</p> <p>La gestion des stages est centralisée au niveau de l'Université par le SUIO-IP qui accompagne les étudiants dans leur recherche de stage.</p> <p>Plus de 6000 stages sont réalisés par an au sein de l'université, et environ la moitié des étudiants du master ont effectué un stage, ce qui démontre une bonne dynamique. La place des stages devrait cependant être encore valorisée par une intégration accrue dans les cursus d'études.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale n'est pas très développée dans le dossier et concerne souvent davantage les équipes de recherche que la formation elle-même.</p> <p>L'imprécision des éléments relatifs à la mobilité entrante et sortante est un point faible du dossier. Bien que celui-ci souligne la situation financière fragile des étudiants, le manque de formation en anglais (notamment son absence en M2) constitue un frein très fort à la mobilité sortante. Seule la spécialité <i>Histoire des arts</i> semble accorder une place importante à la circulation internationale de ses étudiants.</p> <p>Il conviendrait que le master renforce significativement l'internationalisation de ses formations.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement sont conformes au cadre national. Environ 50 % des étudiants inscrits en M1 viennent d'autres universités françaises, ce qui démontre l'attractivité de ce master tant au niveau régional que national.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite sont peu développés dans le master qui semble privilégier le suivi personnalisé des étudiants.</p> <p>Les dispositifs « passerelles » entre spécialités sont très peu présents, à l'exception de ceux entre la spécialité <i>Création et management multimédia</i> et la spécialité <i>Arts et nouvelles technologies</i>. Des mutualisations d'enseignements sont définies seulement entre le master MEEF et les spécialités <i>Arts plastiques</i> et <i>Musique et musicologie</i>.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'ensemble du cursus est conçu en présentiel et ne fait aucune place à la formation à distance et à la formation continue. On peut s'en étonner car beaucoup d'étudiants sont salariés et sont dispensés d'assiduité. Une des conséquences de cette situation est le fort absentéisme dont souffre la formation.</p> <p>Le numérique est présent dans les spécialités ou parcours tournés vers les nouvelles technologies mais semble quelque peu absent dans les autres formations (à l'exception de la spécialité <i>Études cinématographiques</i>). Il est difficile d'expliquer cette faiblesse, si ce n'est peut-être par l'insuffisance des outils mis à disposition par l'université.</p>

Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont identiques à celles de l'ensemble des masters de l'université et sont conformes au cadre national.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun dispositif n'est mis en œuvre pour le suivi de l'acquisition des compétences. Ce suivi se fait de façon informelle et individualisée dans le cadre de chacune des spécialités.
Suivi des diplômés	Le suivi du devenir des diplômés est assuré par les enquêtes annuelles que mène l'Observatoire des Parcours Étudiants et de l'Insertion professionnelle (OPEIP) de l'Université Rennes 2, 18 et 24 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats de ces enquêtes sont difficiles à analyser car trop hétérogènes et instables, et donc peu représentatifs. Ils ne semblent pas pouvoir être un instrument fiable d'aide au pilotage des formations.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Des conseils de perfectionnement par spécialité ont été mis en place seulement depuis 2015 (après la remise du dossier). Il est dommage qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement commun à l'ensemble de la mention.</p> <p>Dans le cadre des enquêtes annuelles menées par l'OPEIP, les diplômés sont interrogés sur l'adéquation de la formation aux fonctions qu'ils occupent. Les résultats sont pris en compte pour le pilotage des formations.</p> <p>Les spécialités <i>Arts plastiques</i> et <i>Arts et technologies numériques</i> sont présentées comme des modèles s'agissant de leur pilotage, notamment des processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'autoévaluation (conseil des étudiants, évaluation collective des mémoires, etc.). Une démarche semblable pourrait être mise en œuvre pour les autres spécialités.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Arts
Intitulé du diplôme	Master mention Arts

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Cette introduction est conforme à l'autoévaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place de la professionnalisation dans certaines spécialités : <p>- Spécialité études théâtrales :</p> <p>L'équipe pédagogique entretient de forts liens avec la profession, et un très grand nombre de professionnels interviennent déjà dans la formation. Toutefois, de plus en plus de professionnels refusent de travailler dans les conditions que l'université leur offre (trop faible salaire pour la quantité de travail et l'investissement demandé, trop peu d'interlocuteurs pour les guider, etc.)</p> <p>Le département arts du spectacle répondra toutefois à cette requête pour la nouvelle offre de formation 2017-22: dépôt de deux maquettes de masters pro théâtre et renforcement du master pro cinéma, qui n'attendent que d'être accréditées et des moyens pour fonctionner.</p>

Points forts	
Observations	En adéquation avec l'autoévaluation. Le master Arts fait un effort de professionnalisation au niveau de ses spécialités par la présence de nombreux professionnels et de parcours dédiés.

Points faibles	
Observations	En adéquation avec l'autoévaluation.

Recommandations	
-----------------	--

Observations	Dans le projet de l'établissement, cette mention Arts disparaît pour donner naissance à 7 mentions avec des enseignements mutualisés.
--------------	---

Analyse

Effectifs et résultats	
Observations	<p>Le fait que les effectifs de M2 représentent 50 % des effectifs de M 1 s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> la sélectivité des spécialités et la rigueur de leur évaluation dans des disciplines où les débouchés professionnelles sont peu nombreux la présence d'une spécialité professionnalisante et de nombreux parcours professionnalisants nécessairement sélectifs la présence du Master MEEF en arts plastiques (étudiants très nombreux) préparant au CAPES d'arts plastiques <p>• Taux de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécialité "Cinéma" : <p>Il convient de relativiser le taux de faible réussite ou d'abandon entre le M1 et le M2 de la spécialité Cinéma car 1/3 environ des étudiants s'inscrivent pour avoir accès aux stages. Par ailleurs l'ouverture du parcours NUMIC en M2 depuis la rentrée 2015 permet de rééquilibrer la formation entre master pro et master recherche et il est probable que cela limite les abandons.</p>

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

Le Président
UNIVERSITÉ
RENNES 2
Olivier DAVID